



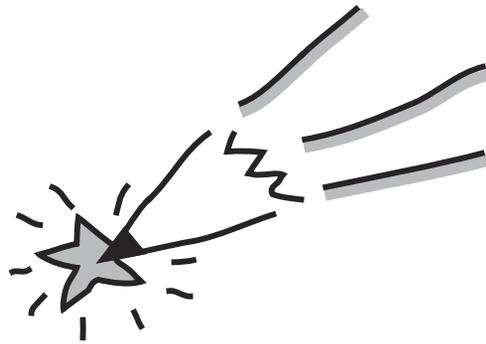
FCAF
Fédération
canadienne pour
l'alphabétisation
en français

Une passion
qui fait la différence

Une passion
qui fait la différence



Rapport annuel
2004-2006



FCAF
Fédération
canadienne pour
l'alphabétisation
en français

**Une passion
qui fait la différence**

Une passion
qui fait la différence

www.fcaf.net



Rédaction : Fernan Carrière
Révision linguistique : Michelle Martin
Graphisme : Linda Labrecque
Impression : Imprimerie Impressions



FCAF
Fédération
canadienne pour
l'alphabétisation
en français

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) est un organisme pancanadien qui représente les associations et les groupes francophones voués à l'alphabétisation en français au Canada.

Ses membres sont les organismes provinciaux et territoriaux qui offrent des services d'alphabétisation et d'éducation des adultes en français dans leur province ou territoire respectif.

15 ans

Fondée en 1991, la FCAF célèbre cette année son quinzième anniversaire.

Une passion qui fait la différence

Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français

Table des matières

- 4 Message de la présidente
- 5 Concertation et représentation : un rayonnement de plus en plus large et profond
- 8 Un réseau de partenaires qui s'étend
- 9 Le Réseau d'experts en alphabétisation familiale continue sur sa lancée
- 13 Promotion et communications
- 16 Les forums « Pour des communications plus claires / Towards Clearer Communications » : une réussite qui dépasse nos attentes
- 18 Communicateurs efficaces
- 19 Le Réseau permanent des personnes apprenantes
- 21 Une organisation qui cultive ses compétences
- 21 Alliés et partenaires
- 22 Organismes membres
- 24 États financiers



Quinze ans : une passion qui fait la différence!

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) célèbre cette année sa quinzième année d'existence.

Chaque année qui passe est un jalon en soi pour la FCAF. Depuis quinze ans, la Fédération s'est taillée une place dans la francophonie canadienne, d'une part, et au sein du grand mouvement de l'alphabétisation au Canada, d'autre part. Sa voix s'est ajoutée à toutes celles qui encouragent et soutiennent les efforts des personnes qui veulent apprendre à lire et à écrire, et ce, en français.

De bien des points de vue, la FCAF est à l'image des personnes qui sont sa raison d'être. Chaque année, des milliers de personnes voudraient acquérir les compétences de base pour réussir dans la vie. Celles qui entreprennent une démarche de formation sont animées par une passion. Elles veulent surmonter les obstacles qui les ont empêchées de s'épanouir. C'est cette même volonté de réussir qui distingue tous les intervenants en alphabétisation qui œuvrent dans le réseau de la FCAF. C'est cette passion qui distingue la Fédération.

Quinze ans pour un organisme, c'est peu. Pourtant, l'observateur qui examinerait de l'extérieur tout ce qui a été accompli depuis la fondation de la FCAF serait surpris d'apprendre que l'organisme est si jeune. Un des signes de cette maturité, c'est la capacité qu'a démontrée la FCAF de pouvoir s'adapter aux circonstances de son environnement au cours des deux dernières années.

Depuis deux ans :

- Les membres de la Fédération se sont concertés pour présenter au gouvernement fédéral des plans

provinciaux et territoriaux et un plan global pancanadien pour le développement de l'alphabétisation en français pour les dix années à venir.



- La FCAF est intervenue dans la campagne électorale de janvier 2006. Cela lui a permis d'élargir sa sphère d'influence. Elle a de plus réussi à mieux positionner l'alphabétisation comme un enjeu social et économique auprès de la population en général.

- La Fédération a mobilisé les ressources existantes dans le milieu pour lancer le Réseau d'experts en alphabétisation familiale en janvier 2005. Le Réseau est aujourd'hui rendu à mi-temps du cycle de sa planification stratégique. Il évalue son cheminement pour mieux atteindre ses objectifs de départ.

- La Fédération a sensibilisé plus de 1 000 professionnels de la communication dans les secteurs privé et public à la nécessité de communiquer plus clairement avec le grand public. Ainsi, la série de forums « Pour des communications plus claires » a rehaussé la visibilité de la FCAF auprès d'un ensemble d'intervenants qui jouent un rôle auprès de sa principale clientèle, les adultes francophones.

- La Fédération a consolidé son organisation en adoptant un nouveau mode de gestion et en procédant à une refonte de ses statuts et règlements. Elle a renforcé la capacité de représentation de ses membres. Et elle a accompli toutes ces activités dans le contexte du renouvellement de la moitié du personnel.

- Le Comité des personnes apprenantes est devenu le Réseau permanent des personnes apprenantes. La présence des personnes apprenantes

au sein des structures de gestion de la FCAF est une des principales marques qui la différencient d'autres organisations du secteur de l'alphabétisation au Canada.

Toutes ces démarches ont permis à la FCAF de confirmer son rôle de leader en alphabétisation et en formation de base en français au Canada.

En février 2005, le dépôt du budget fédéral du gouvernement libéral de l'époque avait soulevé bien des espoirs dans les communautés de l'alphabétisation du pays. Le gouvernement fédéral annonçait qu'il prévoyait une somme additionnelle de 30 millions de dollars sur trois ans pour l'alphabétisation et l'apprentissage en milieu de travail. Cette annonce résulte des activités de représentation que la FCAF et d'autres partenaires avaient faites auprès du gouvernement fédéral.

Il n'y a pas d'engagement uniforme envers l'alphabétisation des francophones parmi les gouvernements provinciaux et territoriaux. Dans ce contexte, il faut persévérer et maintenir des liens avec les politiciens de tous les partis et les fonctionnaires de tous les niveaux de gouvernement. Quelques mois après l'élection du nouveau gouvernement fédéral, la tâche reste entière. Mais la Fédération est aujourd'hui beaucoup mieux outillée pour faire ce travail qu'elle ne l'était il y a même deux ans.

Le rapport que vous avez entre les mains fait état des nombreuses réalisations de la FCAF depuis la publication de son dernier rapport annuel au printemps 2004.

Bonne lecture!



Suzanne Benoit
Présidente, FCAF



Concertation et représentation

Un rayonnement de plus en plus large et profond

En février 2005, dans le plan budgétaire qui accompagne le budget de 2005, le gouvernement fédéral libéral s'est engagé à travailler avec les provinces et les territoires, ainsi qu'avec le milieu des affaires, les syndicats et les autres intervenants du secteur communautaire, à « l'élaboration d'une stratégie détaillée axée sur le développement de l'alphabétisation »¹. Le gouvernement précisait qu'il investirait 30 millions de dollars au cours des trois prochaines années à cette fin.

Quelques mois plus tard, en juin 2005, l'honorable Claudette Bradshaw, alors ministre d'État responsable du dossier de l'alphabétisation au sein du cabinet fédéral, a rencontré la FCAF et les six autres grandes organisations nationales œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation. Madame Bradshaw leur a demandé de participer à l'élaboration d'une stratégie globale relative à l'alphabétisation et aux compétences essentielles. En particulier, elle leur a demandé de lui présenter des plans d'action détaillés d'alphabétisation s'étalant sur dix ans.

En mai et en novembre 2005, Statistique Canada a divulgué les résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIIACA). Cette enquête a établi que le taux d'alphabétisme des Canadiens n'avait pas progressé au cours des dix années précédentes. Au Canada, deux adultes sur cinq ont de la difficulté à comprendre et à utiliser l'informa-

tion qu'ils lisent. Ces adultes n'ont pas les compétences nécessaires pour répondre aux exigences d'une société aussi complexe que la société canadienne.

Une enquête semblable tenue dix ans auparavant avait révélé un écart significatif entre les populations francophone et anglophone. L'EIIACA démontre que cet écart s'est maintenu. De plus, les deux tiers des francophones de l'extérieur du Québec qui ont participé à l'enquête l'ont fait en anglais. Statistique Canada compte publier plus tard en 2006 une analyse plus approfondie des données concernant la situation des populations de langue maternelle française.

Ces constats ont contribué à attirer l'attention du public sur la question de l'alphabétisation. Il s'est créé un climat favorable aux groupes qui s'occupent d'alphabétisation

à tous les niveaux et dans toutes les communautés. La FCAF a saisi l'occasion pour intensifier ses efforts de sensibilisation du grand public à l'avantage qu'il y aurait pour la société canadienne de relever le taux moyen d'alphabétisme.

Les Canadiens ont élu un nouveau gouvernement le 23 janvier dernier. Le gouvernement conservateur, dirigé par le très honorable Stephen Harper, a énoncé son programme de gouvernement lors du discours du Trône prononcé le 4 avril 2006. Un mois plus tard, le 2 mai 2006, il divulguait comment il allait actualiser son programme avec le dépôt du budget. Les intervenants qui travaillent dans le domaine de l'alphabétisation à tous les niveaux et partout au Canada attendent toujours de connaître les intentions du nouveau gouvernement à l'égard de la stratégie pancanadienne globale pour l'alphabétisation.

La FCAF et ses membres participent à l'élaboration d'une stratégie globale de développement de l'alphabétisation et des compétences essentielles

Lorsque la ministre d'État au Développement des ressources humaines, l'honorable Claudette Bradshaw, a invité la FCAF à lui soumettre des plans de développement, la Fédération a mobilisé sur-le-champ son réseau pour répondre à sa demande. Ses membres ont participé de façon active aux réunions de consultation tenues dans toutes les provinces au cours de l'été 2005.

À la fin de l'été, les membres de la FCAF étaient prêts : ils ont partagé et analysé les informations qu'ils avaient recueillies au cours de séances de consultation. Ils ont ensuite défini une approche commune pour la préparation de leurs plans stratégiques.

Au mois d'octobre 2005, les membres de la FCAF ont déposé un plan de développement de l'alphabétisation s'étalant sur dix ans pour chaque province et territoire. Ces plans ont été conçus en misant sur le partage des compétences particulières de chacun des

(suite page 6)

¹ Ministère des finances, Gouvernement du Canada, « Le plan budgétaire de 2005 », 23 février 2005 (<http://www.fin.gc.ca/budget05/bp/bpc4af.htm#comp%E9tences>)

La FCAF et ses membres participent à l'élaboration d'une stratégie globale de développement de l'alphabétisation et des compétences essentielles

(suite)

membres. Le plan pancanadien déposé par la FCAF présentait la synthèse de tous ces plans. L'ensemble constituait un plan de développement global de l'alphabétisation pour les communautés francophones canadiennes sur une période de dix ans.

Au début du mois de novembre 2005, madame Bradshaw a mis sur pied un comité consultatif pour lui fournir une stratégie globale pour l'alphabétisation et les compétences essentielles. Elle a rassemblé des représentants du milieu pancanadien de l'alphabétisation ainsi que leurs partenaires du milieu des affaires, des syndicats et d'autres organisations sectorielles connexes. La directrice générale de la FCAF a participé aux travaux de ce comité à titre de vice-présidente. Le Comité consultatif sur l'alphabétisation et les compétences essentielles a remis son rapport à la fin du mois de novembre 2005, quelques jours avant le déclenchement des élections fédérales. Ce rapport était intitulé « Vers un Canada pleinement alphabétisé : Atteindre les objectifs nationaux au moyen d'une stratégie pancanadienne globale d'alphabétisation ».

Le Comité consultatif a été officiellement dissous dès la remise de son rapport. Mais les membres de ce comité continuent leur travail de collaboration. Le Groupe de travail en alphabétisation est devenu un lieu de coordination entre les principaux intervenants nationaux dans le secteur de l'alphabétisation sur le plan pancanadien.

Campagne électorale : prendre le parti de l'alphabétisation

La FCAF a participé à la campagne électorale pour inciter les candidats de tous les partis à se prononcer sur la stratégie pancanadienne globale d'alphabétisation. En intervenant dans la campagne électorale, la FCAF voulait aussi sensibiliser l'ensemble de la population aux enjeux sociaux et économiques de l'alphabétisation.

Dès le début de la campagne électorale, la Fédération a mobilisé les ressources de son réseau. Avec ses membres, elle a voulu communiquer un message simple :

- Douze millions de Canadiens ont de la difficulté à comprendre ce qu'ils lisent. Cette situation n'a pas changé depuis dix ans.
- On peut réduire ce nombre au cours des années à venir. Les mouvements voués à l'alphabétisation des Canadiens ont élaboré des plans d'action en ce sens.
- Il faut passer à l'action. Le gouvernement fédéral doit se compromettre et s'engager à rehausser le niveau d'alphabétisation des Canadiens.

Certains candidats se sont prononcés en public lors d'assemblées publiques ou en privé, soit par correspondance ou à l'occasion de rencontres. Des hebdomadaires dans les communautés francophones ont publié des articles et des reportages sur le sujet. Des stations de radio et de télévision locales ont aussi diffusé des bulletins de nouvelles faisant mention de l'alphabétisation comme enjeu électoral.

La Fédération a aussi travaillé en collaboration étroite avec les autres organismes nationaux en alphabétisation pour coordonner les interventions de chacun dans la campagne électorale. Chaque organisme est intervenu auprès des médias pour tenter d'attirer leur attention sur l'alphabétisation comme enjeu électoral.

Cette intervention dans le processus électoral a été une première pour la Fédération. Elle a contribué à accroître la crédibilité et la visibilité de la FCAF. Plus important encore, cette démarche s'est poursuivie après l'élection. Depuis la fin du mois de janvier, la Fédération travaille de concert avec les autres organisations nationales d'alphabétisation ainsi qu'avec ses propres membres à maintenir sa présence sur le plan politique. Elle a sollicité des rencontres avec les nouveaux ministres et porte-parole des partis d'opposition qui ont des responsabilités ou un intérêt dans les dossiers relatifs à la Fédération. Elle a rencontré plusieurs députés, qui l'ont assurée de leur appui.

Les groupes d'alphabétisation attendent de connaître les intentions du nouveau gouvernement fédéral à l'égard des dossiers qui les concernent. Il leur faudra, dans les mois et les années à venir, poursuivre ce travail de représentation et de sensibilisation auprès des politiciens non seulement au palier fédéral, mais aussi au niveau des provinces et des territoires. La Fédération jouera un rôle de soutien à cet égard auprès de ses membres. Elle participera d'ailleurs à la réunion du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada au mois de juin 2006. ■





De gauche à droite: **Luce Lapierre**, Directrice générale, FCAF, **Suzanne Benoit**, Directrice générale, Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario, **Linda Savard**, Directrice générale, Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada, **Diane Pouliot**, Agente de développement en alphabétisation et en communication, Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec, ont participé à une réunion aux bureaux de l'ICEA à Montréal, à la fin août 2005.

Droit à l'éducation

En 1997, la FCAF faisait partie de la délégation canadienne à la Conférence internationale sur l'éducation des adultes à Hambourg (CONFINTEA V). Pour la première fois, on invitait des organismes non gouvernementaux à faire partie de la délégation nationale à une conférence internationale de ce genre. L'importance de cette conférence internationale réside dans le fait que le gouvernement canadien et le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada ont signé le programme et le plan d'action pour l'éducation des adultes que les pays participants avaient adoptés. Dans ces documents, il est mentionné que les États signataires s'engagent à reconnaître le droit des adultes à l'éducation et à faire la promotion des adultes en formation.

La FCAF a entrepris des démarches, conjointement avec l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), en vue de se préparer à la tenue de la

prochaine Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI), qui aura lieu en 2009.

En 2005, la FCAF et l'ICÉA se sont réunis à quelques reprises afin d'aborder collectivement deux enjeux en matière d'éducation des adultes :

- la place de la francophonie canadienne et québécoise dans le développement du droit des adultes à l'éducation;
- la place des organismes à but non lucratif dans la reconnaissance du droit à l'éducation des adultes.

Les deux organismes visent à établir un dénominateur commun en matière du droit des adultes à l'éducation et à définir des pistes d'action concrètes pour l'avenir. La FCAF et l'ICÉA sont conscientes qu'il faut tenir compte des particularités des communautés francophones de chaque région du Canada.

Participation à des colloques, à des forums et à des réunions

Des représentants de la FCAF ont assisté ou participé, entre autres, aux événements suivants :

- aux réunions de consultation du Conseil privé du Canada sur la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles;
- au Congrès de l'Association canadienne d'éducation en langue française (ACELF) en octobre 2005;
- au Sommet sur l'avenir de l'éducation postsecondaire au Canada, à Ottawa, en février 2006;
- au colloque sur la santé et les communautés minoritaires tenu à Moncton en mars 2006. La directrice générale de la FCAF a été invitée à y prononcer une conférence sur l'alphabétisation et la santé. Elle a accordé des entrevues à la radio et aux journaux à la suite de cette intervention. Sa conférence sera publiée dans les Actes du colloque.
- à la dernière assemblée générale annuelle de la Commission canadienne pour l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), dont est membre la FCAF, tenue à Montréal du 16 au 18 mars 2006. Y ont participé la présidente et le vice-président de la FCAF, Suzanne Benoit et Jean-Denis Julien.



Un réseau de partenaires qui s'étend

P **Protocole d'entente sur le développement des compétences essentielles des francophones au Canada**

La FCAF a signé un protocole d'entente avec le Réseau de développement et d'employabilité Canada (RDÉE) et le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC). Ce protocole d'entente vise le développement des compétences essentielles des francophones au Canada. Les partenaires du projet mettront en commun leurs expériences et leur expertise pour combler les lacunes existantes dans ce domaine. L'entente cherche aussi à améliorer l'employabilité des francophones du Canada afin de renforcer leur compétitivité sur le marché du travail.

S **Stages de perfectionnement en éducation de l'ACELF**

Comme par les années passées, l'Association canadienne d'éducation en langue française offre des stages de perfectionnement pour les éducateurs francophones qui travaillent dans un contexte minoritaire. L'organisation du stage en alphabétisation se fait en collaboration avec la FCAF. Pour 2006, celle-ci a été confiée à Margo Fauchon, directrice du développement à la FCAF, et à Louise Lalonde, directrice du centre Moi, j'apprends, de Rockland, Ontario.

F **Entente avec le CECI : rayonnement international de la FCAF**

La FCAF a contribué au rayonnement de la francophonie canadienne dans le monde en participant à deux activités importantes qui ont eu lieu en novembre 2005 au Sénégal, en Afrique. La présidente de la FCAF a participé au Séminaire professionnel des partenaires d'Uniterra et à la Troisième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité.

Uniterra est un projet du Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) et de l'Entraide universitaire mondiale du Canada, qui a pour but d'appuyer les citoyens et les organisations qui travaillent à réduire la pauvreté dans le monde. Le Séminaire professionnel des partenaires d'Uniterra réunissait 118 personnes de plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique latine pour discuter de projets communs. La FCAF y a signé un engagement de collaboration avec trois groupes africains.

La FCAF a donné suite à ces initiatives en signant un protocole d'entente avec le CECI en avril 2006. Ce protocole d'entente favorisera les échanges entre les pays francophones d'Afrique et les membres de la FCAF.



De gauche à droite, Halima Fodi, Suzanne Benoit, et Ibrahim Farmo, au Séminaire professionnel des partenaires d'Uniterra, tenu au Sénégal en novembre 2005. Halima Fodi y représentait le Réseau d'éducation pour tous et Ibrahim Farmo y représentait la Direction générale de l'éducation non formelle/Centre de formation des cadres de l'alphabétisation. Tous deux sont du Niger.

Projet de l'Association de la presse francophone : Pour une presse écrite plus accessible

Les populations francophones hors Québec ont peu d'occasions d'utiliser leur langue maternelle à tous les jours. Il importe donc que les journaux francophones qui s'adressent à ces populations soient accessibles au plus grand nombre de personnes dans chacune des communautés.

Au cours de l'année 2004-2005, l'Association de la presse francophone (APF) a demandé l'appui de la Fédération pour son projet « Pour une presse écrite plus accessible ». Ce projet visait à sensibiliser les éditeurs de journaux à l'enjeu de l'accessibilité aux journaux du public lecteur des populations francophones minoritaires au Canada. C'est la première fois qu'on menait ce type de projet auprès des médias communautaires en milieu minoritaire.

La participation de la FCAF au projet s'est déroulée principalement en trois étapes :

- l'évaluation de l'accessibilité aux journaux hebdomadaires à l'été 2005;
- la vérification de l'accessibilité auprès de groupes de discussion composés de faibles lecteurs au début de l'automne 2005;
- la formation de rédacteurs et de journalistes aux principes et à la pratique de l'écriture simple à l'hiver 2005-2006.

La FCAF estime que ce projet a eu des retombées positives pour les participants. Les éditeurs de journaux qui ont participé au projet sont davantage sensibilisés au rôle qu'ils peuvent jouer pour rehausser le niveau d'alphabétisme dans leur communauté. Les centres d'alphabétisation qui ont participé à la vérification de l'accessibilité aux journaux ont pris conscience qu'ils retireraient un avantage à intégrer l'utilisation du journal local dans leur programme.

Sur un autre plan, la FCAF a elle-même tiré plusieurs leçons de cet exercice. D'abord, elle a pu se rapprocher des artisans qui produisent chaque semaine les journaux qui jouent un si grand rôle dans leurs communautés. Elle a aussi appris qu'elle pourrait adapter la formation « Écrire simplement » de sa division Communicateurs efficaces à un marché plus spécialisé de rédacteurs de journaux, de revues et de bulletins. ■



Le Réseau d'experts en alphabétisation familiale continue sur sa lancée

C'est en janvier 2005 que la FCAF a lancé de façon officielle le Réseau d'experts en alphabétisation familiale (REAF). Le Réseau avait été créé en 2003-2004 dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles. C'est dans ce contexte que la FCAF et ses membres avaient élaboré un plan d'action stratégique s'étalant sur quatre ans selon six axes stratégiques.



Daniel Lavoie et Françoise Cadieux étaient présents au lancement officiel du Réseau d'experts en alphabétisation familiale. L'auteur-compositeur-interprète Daniel Lavoie est le porte-parole de la FCAF et Françoise Cadieux représente le Réseau permanent des personnes apprenantes au conseil d'administration de la FCAF. Le lancement du Réseau d'experts en janvier 2005 a fait l'objet d'un compte-rendu dans le Bulletin 41-42 de Patrimoine canadien (Printemps/Été 2005, Vol. 11, no. 2).

(suite page 10)

..... (suite)

L'année 2004-2005 a été une année de promotion et d'établissement de programmes pour le REAF. Les membres du Réseau profitent de toutes les occasions pour promouvoir leurs programmes et leurs activités. Les ministères fédéraux et provinciaux saisissent de plus en plus l'importance de l'alphabétisation familiale. Les organismes membres du Réseau ont élargi leur réseau de partenaires dans des secteurs où ils étaient peu ou pas encore présents, comme le secteur universitaire. La FCAF et ses groupes membres ont consolidé leurs structures existantes. Ils ont pu accroître le nombre de points de service dans plusieurs provinces et territoires et ils ont élaboré de nouvelles approches en matière de programme. La signature d'une entente pluriannuelle avec le gouvernement fédéral a permis d'embaucher plus d'intervenants et de les former afin de mieux les outiller pour leur travail.

Évaluation à mi-parcours

En 2005-2006, la FCAF et ses groupes membres ont entrepris d'évaluer l'efficacité de la mise en œuvre du Réseau d'experts. À l'automne 2005, la FCAF a embauché le Centre canadien de leadership en évaluation (CLÉ) pour l'accompagner dans l'évaluation formative des activités du Réseau.

Par cette évaluation formative, la FCAF voulait savoir dans quelle mesure l'organisme et son Réseau d'experts se donnent les moyens d'atteindre les résultats visés par leur initiative. Elle souhaitait aussi vérifier si les pratiques en place permettront de démontrer les impacts de leurs interventions. L'évaluation formative a servi à établir un ensemble de données repères aux fins de comparaison en vue de l'évaluation sommative prévue en 2007-2008. L'évaluation

a également permis de fournir des résultats d'effet auprès des parents ayant fait l'expérience des modèles et des approches en alphabétisation familiale.

Un comité de gouvernance a conseillé la FCAF et ses groupes membres tout au long de ce processus d'évaluation. Un rapport d'évaluation a été publié à la fin du mois de mars 2006.

Harmoniser nos interventions avec celles de nos partenaires

Rencontre interministérielle

La FCAF a invité des fonctionnaires de divers ministères du gouvernement fédéral à une rencontre interministérielle le 2 mars 2006. On y a fait état des premiers résultats de l'EIACA et l'on a parlé des conséquences et des conclusions à tirer des résultats de cette enquête. Les participants ont partagé des

renseignements sur les changements survenus dans leur ministère respectif et ont examiné les impacts que ces changements peuvent avoir sur l'évolution du REAF. Ils ont discuté aussi des moyens de s'informer mutuellement et de collaborer pour augmenter l'efficacité des activités d'alphabétisation familiale en milieu francophone minoritaire. Ils ont convenu enfin de se réunir à nouveau à l'automne 2006.

Table nationale sur le développement de la petite enfance francophone

La FCAF participe de façon active à la Table nationale sur la petite enfance. La FCAF et son Réseau d'experts apportent à la Table nationale leur expertise en alphabétisation familiale. Au cours de la dernière année, la Fédération a siégé en particulier au sous-comité qui travaille à l'élaboration d'un cadre stratégique national pour le développement de la petite enfance francophone en milieu minoritaire. Ce cadre englobera et guidera les

Journée de l'alphabétisation familiale

Depuis plus de dix ans, la FCAF fait chaque année la promotion de la lecture en famille à l'occasion de la Journée de l'alphabétisation familiale, le 27 janvier. Comme par les années passées, la FCAF a produit des signets qu'elle a distribués dans les écoles francophones un peu partout au Canada. Elle compte sur les enfants pour sensibiliser leurs parents à l'importance de la lecture en famille. Cette année, elle a distribué 300 000 signets dans 1 437 écoles francophones, 386 bibliothèques publiques et 288 centres d'alphabétisation. L'année précédente, elle en avait distribué 200 000. La production de ces signets et leur diffusion a été rendue possible grâce à une contribution de Postes Canada.



POSTES CANADA
CANADA POST



efforts de tous les partenaires de la Table nationale dans la mise en place d'un système intégré de politiques et de programmes en développement de la petite enfance. Ils veulent axer les orientations et les interventions des membres de la Table nationale en fonction d'une vision commune et de résultats nationaux.

La FCAF a participé à une séance de consultation qu'a menée en juin 2005 Développement social Canada auprès de la Table nationale sur la petite enfance. Développement social Canada voulait consulter les membres de la Table nationale quant aux priorités de financement pour les années 2006 à 2008 dans les domaines de la petite enfance, de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants en milieu minoritaire francophone.

Centre for Family Literacy

La FCAF a fait partie du comité consultatif du projet « Next Steps in Foundational Training » du Centre for Family Literacy. L'objectif du projet consiste à rehausser la formation sur les fondements de l'alphabétisation familiale et à appuyer la livraison de la formation sur une base interprovinciale et territoriale.

Autres occasions de collaboration

- La Coalition Bambin est un regroupement national des projets du Programme d'action communautaire pour les enfants et du Programme canadien de nutrition prénatale. Ce regroupement offre des programmes et des services aux communautés francophones et acadiennes dans les domaines de la santé périnatale et de la petite enfance. La FCAF a animé un atelier pour aider les membres de la Coalition Bambin à élaborer leur planification stratégique.
- La FCAF a participé à la conférence annuelle du Réseau canadien

de recherche sur le langage et l'alphabétisation tenue à Toronto en juin 2005. Ce réseau de chercheurs a été un partenaire de choix de la FCAF pour développer la recherche sur l'alphabétisation familiale et l'éveil à l'écrit.

- La FCAF, en partenariat avec l'ONF et le Centre for Family Literacy, a participé à la production de la trousse « Lisons en cœur ». Cette trousse a été conçue pour encourager la lecture en famille auprès des parents d'enfants de cinq à neuf ans.

Susciter, encourager et diffuser la recherche

Comité consultatif de recherche

Il y a deux ans, la FCAF a créé un comité consultatif de recherche composé de représentants de certains de ses organismes membres ainsi que de fonctionnaires et de chercheurs universitaires. La deuxième réunion du comité a eu lieu le 28 mars 2006. Les participants à la réunion ont revu l'axe de recherche qui avait été défini au début des travaux du comité, et les orientations qui en découlent. Les membres ont fait un tour d'horizon des principales recherches en cours. En particulier, Jean-Pierre Corbeil, de Statistique Canada, a présenté les résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes qui ont été rendus publics en novembre 2005. Le comité se réunira de nouveau à l'automne 2006.

Projet pilote de garde d'enfants

La FCAF a siégé au comité consultatif de recherche du projet pilote de garde d'enfants. Ressources humaines et Développement social Canada gère ce projet engendré par le Plan d'action pour les langues officielles. Cette recherche découle du besoin de connaître les impacts des services

de garde d'enfants sur le développement linguistique, culturel et global des enfants francophones d'âge préscolaire. Le programme enrichi comprend un programme pour les enfants à la garderie et un programme d'alphabétisation familiale pour appuyer les parents.

Impact de l'alphabétisation familiale sur les familles francophones

La FCAF a siégé au comité consultatif de recherche sur l'étude de l'impact de l'alphabétisation familiale sur les familles francophones vivant en milieu minoritaire. Cette étude est une initiative de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario. Le premier rapport de l'étude, intitulé « Pour mon enfant d'abord », fait état des résultats de la première étape du projet, soit celle qui a eu lieu en 2005-2006. Il a été réalisé en collaboration avec le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) de l'Université d'Ottawa. Les objectifs de l'étude sont les suivants :

- Évaluer les changements dans les habitudes de littératie et dans l'utilisation du français des parents et des enfants qui ont participé aux programmes d'alphabétisation familiale;
- Analyser les modèles de prestation, cerner les défis à relever, déterminer les facteurs de réussite et documenter les pratiques exemplaires.

Études universitaires

La FCAF s'est associée au projet « Les littératies et la croissance des communautés francophones en situation minoritaire : Bilan et perspectives de l'Université d'Ottawa ». Elle a également collaboré au projet « Réseau stratégique en littératies multiples » conçu par l'Université d'Ottawa.

Le Réseau d'experts en alphabétisation familiale continue sur sa lancée

(suite)

Promouvoir l'alphabétisation familiale

La FCAF a adopté un plan de communication pour la durée du projet « Réseau d'experts en alphabétisation familiale », de 2004 à 2008. Ce plan d'action tient compte des réalités et des particularités de chacune des composantes du Réseau et des régions où elles se situent.

Dans le cadre de ce plan stratégique, la FCAF a produit 14 numéros d'un bulletin virtuel sur l'alphabétisation familiale : *Apprendre, ça commence à la maison*. Ce bulletin de liaison est diffusé par courrier électronique et affiché sur le site Web de la FCAF. Il comprend des renseignements sur l'actualité en alphabétisation familiale, ainsi que des rubriques sur les ressources, les recherches, les modèles d'intervention et les occasions de formation. La liste d'envoi comporte 760 adresses électroniques de personnes qui ont demandé de recevoir le bulletin.

La FCAF a produit un dépliant de sensibilisation sur l'alphabétisation familiale. Les 30 000 exemplaires de ce dépliant serviront à faire connaître l'alphabétisation familiale auprès des parents dans toutes les communautés francophones minoritaires. Ce bulletin sera mis à la disposition des membres du REAF pour qu'ils le diffusent dans tous les lieux susceptibles de joindre les parents, notamment dans les cliniques de santé, les centres de la petite enfance et les bibliothèques municipales.

De plus, la Fédération a publié un dépliant pour promouvoir la formation sur les fondements de l'alphabétisation familiale dans un contexte minoritaire francophone.



Formation sur les fondements en alphabétisation familiale, du 27 février au 4 mars 2005, à Bathurst au Nouveau-Brunswick (Photo FANB)

Enfin, la FCAF publie chaque année un rapport annuel des activités de tout le Réseau.

Formation en alphabétisation familiale

La FCAF, en partenariat avec ses organismes membres, a tenu trois sessions de formation sur les fondements de l'alphabétisation familiale dans un contexte minoritaire francophone : l'une en Alberta, en juin 2005, et les deux autres au Nouveau-Brunswick, en février-mars 2005 et en février 2006. Trente-neuf personnes ont bénéficié de cette formation. Cette formation rassemble toutes les composantes de l'alphabétisation familiale. Elle réunit toutes les connaissances nécessaires à l'intervenant pour œuvrer en milieu francophone minoritaire.

Par ailleurs, les membres du REAF ont formé plus de 250 personnes au cours des deux dernières années sur les divers modèles d'intervention en alphabétisation familiale qu'on utilise dans le Réseau. Les formations ont porté sur les modèles et programmes suivants : « Grandir avec mon enfant », « J'apprends en famille », « Prêt-à-conter », « Chansons, contes et comptines » et « Contes sur roues ». De plus, ils ont offert des séances de formation sur un module de francisation familiale : « French for Parents Workshop ». Parmi les participants, en plus des intervenants œuvrant dans le secteur de l'alphabétisation,

il y avait aussi des professionnels qui travaillent dans des milieux connexes ou directement ou indirectement auprès des parents dans leur communauté, comme des infirmières, des bibliothécaires et des travailleurs communautaires.

La FCAF a aussi élaboré un module de formation d'une journée sur l'initiation à l'alphabétisation familiale; il s'intitule *L'alphabétisme, c'est l'affaire de tous : Module d'introduction à l'alphabétisation familiale*. Ce module s'inspire du contenu de la *Formation sur les fondements de l'alphabétisation familiale dans un contexte minoritaire francophone*. Il vise essentiellement à intégrer l'alphabétisation familiale dans toutes les démarches de développement de la communauté francophone. Une première séance de formation pour les animateurs de cette formation a eu lieu à Ottawa, le 27 mars 2006. ■



Promotion et communications



Françoise Cadieux, membre du Réseau permanent des personnes apprenantes, et Luce Lapierre, directrice générale de la FCAF, ont été invitées à l'émission Panorama de TFO en décembre 2005. Elles y ont commenté les résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes et expliqué pourquoi la question de l'alphabétisation devrait constituer un enjeu électoral.

La publication des résultats de l'Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes en mai 2005, ainsi que des résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) en novembre 2005 a beaucoup contribué à attirer l'attention des médias sur la question de l'alphabétisme au Canada.

Le dévoilement par Statistique Canada des résultats canadiens de cette enquête a coïncidé avec les révélations de Jacques Demers dans lesquelles il a avoué qu'il ne savait ni lire ni écrire. Le lancement du livre du journaliste Mario Leclerc sur l'ancien entraîneur-chef du Canadien de Montréal a grandement sensibilisé le grand public aux enjeux du faible taux d'alphabétisme des Canadiens et à la situation des faibles lecteurs.

Ces événements et la couverture de presse qui en a résulté ont créé un contexte propice au mouvement de l'alphabétisation. La FCAF a saisi l'occasion pour

sensibiliser l'opinion publique aux enjeux de l'alphabétisation au cours de la campagne électorale fédérale déclenchée en décembre 2005.

La FCAF et l'alphabétisation ont fait les manchettes des médias

Chaque année, la FCAF saisit l'occasion de la tenue de la Journée de l'alphabétisation familiale (27 janvier), de la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre), et de la Journée d'action pour l'alphabétisation (fin octobre) pour communiquer ses messages au grand public par l'intermédiaire de communiqués envoyés aux médias.

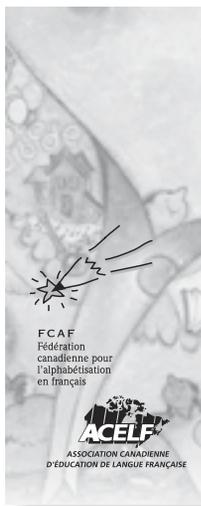
À chacune de ces occasions, les porte-parole attitrés de la FCAF accordent des entrevues aux journalistes des journaux, de la radio et de la télévision qui en font la demande. Comme par les années passées, les médias ont accordé beaucoup d'attention à la Journée d'alphabétisation familiale. De

(suite)

plus, les réseaux de l'Association de la presse francophone et du Réseau des francophones d'Amérique étaient présents à la Journée d'action pour l'alphabétisation.

L'Association de la presse francophone a publié des articles dans ses suppléments spéciaux « Expressions francophones » et « Éducation post-secondaire ».

Mais cette année, c'est sans contredit la campagne électorale qui a éveillé le plus l'attention à l'égard de l'alphabétisation dans les médias. Plusieurs hebdomadaires membres de l'Association de la presse francophone ont publié des comptes rendus des interventions des membres de la FCAF pendant et après la campagne électorale. D'autres ont fait paraître des textes et des chroniques que leur ont soumis la FCAF et des coordinateurs provinciaux de l'alphabétisation. De plus, les stations de radio et de télévision locales ont diffusé des reportages sur des assemblées publiques où il était question d'alphabétisation.



Prix de la francophonie en alphabétisation

Chaque année depuis 1995, la Fédération participe à l'organisation du concours du Prix de la francophonie en alphabétisation, offert par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Le taux de participation à ce concours se maintient au fil des ans.

Les participants doivent soumettre un texte de cinq pages au maximum. Ils doivent démontrer qu'ils ont surmonté les quatre défis suivants :

- améliorer leurs connaissances en écriture et en lecture;
- améliorer leur vie personnelle et familiale grâce à l'alphabétisation;
- accomplir du bénévolat grâce à l'alphabétisation;
- transmettre le goût d'apprendre à d'autres personnes.

Depuis deux ans, l'ACELF accorde quatre prix de 1 000 \$ aux gagnants de chacune des quatre grandes régions suivantes : Provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario, Provinces de l'Ouest et Territoires.

Les gagnants du Prix de la francophonie en alphabétisation de 2005 sont :

- Yvonne Léger, Notre-Dame-de-Kent (Nouveau-Brunswick)
- Louise Fiorini, Montréal (Québec)
- Lucien Dumont, Alexandria (Ontario)
- Keith Gerwing, Saint-Denis (Saskatchewan)

Les gagnants du Prix de la francophonie en alphabétisation de 2006 sont :

- Mélissa Poulin, Rang-Saint-Georges (Nouveau-Brunswick)
- Monique Maltais, Laval (Québec)
- Carmen Lemyre, Swastika (Ontario)
- Richard Mourez, Vancouver (Colombie-Britannique)

En 2006, 78 participants ont soumis des textes. Ces participants venaient du Yukon, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

Revue À lire

La FCAF a publié deux numéros de la revue *À lire*.

La revue *À Lire* est la seule revue francophone qui traite de questions relatives à l'alphabétisation. Elle vise à sensibiliser la population et les décideurs aux enjeux de l'alphabétisation. Elle est publiée à 6 000 exemplaires. La liste de distribution est composée de 4 650 contacts, incluant des intervenants en alphabétisation et en éducation des adultes ainsi que des politiciens élus et des fonctionnaires à tous les niveaux. Elle est envoyée aussi aux professionnels qui travaillent dans les milieux de l'éducation, aux bibliothèques publiques, aux agences de services publics, et aux médias.

Série de reportages à Radio-Canada en février 2006

Radio-Canada a diffusé une série de reportages, le 21 février 2006, sur les ondes du poste régional d'Ottawa-Gatineau de la radio de Radio-Canada, ainsi qu'aux bulletins de nouvelles nationales et à l'émission *Sans frontières*. On y parlait notamment du rôle que le gouvernement fédéral doit jouer à l'égard de l'alphabétisation. La FCAF a eu beaucoup d'échos de ces reportages, tant dans la région de la capitale fédérale qu'ailleurs au pays (<http://www.radio-canada.ca/radio/indicatifpresent/chroniques/68539.shtml>).

De plus, le journaliste **Pierre Foglia**, du quotidien **La Presse**, commentait ces événements dans une chronique publiée le 8 décembre 2005. **Marie-France Bazzo**, animatrice de l'émission **Indicatif Présent** de Radio-Canada, faisait à son tour une longue entrevue sur la question de l'alphabétisation, le 18 janvier 2006 (<http://www.radio-canada.ca/radio/indicatifpresent/chroniques/68539.shtml>).



Le numéro 11, intitulé *Quand alphabétisation se conjugue avec santé*, a été publié en 2004. Comme son titre l'indique, la revue traite de l'impact du faible niveau d'alphabétisme sur l'état de santé des gens. On y fait état du témoignage de personnes apprenantes portant sur l'influence de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture sur leur état de santé. Des professionnels de la santé racontent comment une mauvaise communication avec des personnes peu alphabétisées peut avoir des effets sur leurs traitements.

Le numéro 12, intitulé *Alphabétisation, clé de l'employabilité*, paru au printemps 2005, attire l'attention sur la nécessité de relever le niveau moyen d'alphabétisme pour répondre aux besoins tant des employés que des employeurs. On y présente des témoignages personnels de gens qui ont amélioré leur sort après avoir suivi des cours en formation de base. On y explique aussi le rôle que peuvent jouer les institutions d'éducation, les organisations du milieu sociocommunautaire, les syndicats et le milieu de l'entreprise pour répondre aux défis de l'employabilité.

Le Printemps des lettres : les apprenants aiment écrire un mot à Daniel Lavoie

L'activité du Printemps des lettres est l'un des événements annuels qu'attendent le plus les personnes apprenantes. Chaque année, la FCAF propose aux personnes apprenantes d'envoyer un court message par courriel au porte-parole officiel de la Fédération, l'auteur-compositeur-interprète Daniel Lavoie. Le Printemps des lettres donne lieu à des activités d'écriture dans les centres d'alphabétisation.

Chaque lettre envoyée à Daniel Lavoie est publiée dans un recueil, le *Printemps des lettres*. Chaque personne qui participe à cette activité reçoit un exemplaire du recueil. Le recueil du *Printemps des lettres* est publié au mois de mai à chaque année. Le Printemps des lettres est publié à 800 exemplaires.

En 2005, 245 personnes ont envoyé un texte d'un ou de plusieurs paragraphes à Daniel Lavoie pour lui expliquer ce que les ateliers d'alphabétisation leur avaient apporté de plus important. Ces lettres provenaient des provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario.

En 2006, la FCAF a reçu 324 lettres. On avait demandé aux personnes apprenantes d'expliquer à Daniel Lavoie pourquoi il est important d'apprendre à écrire. Les lettres sont parvenues de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et du Yukon.

L'édition 2007 du Printemps des lettres aura pour thème : « Racontez à Daniel Lavoie à quoi vous rêvez ». Les personnes apprenantes ont jusqu'au 31 décembre 2006 pour faire parvenir leur courriel à Daniel Lavoie.

Daniel Lavoie : porte-parole officiel de la FCAF

L'auteur-compositeur-interprète Daniel Lavoie est le porte-parole officiel de la FCAF depuis 1996. Au cours des deux dernières années, Daniel Lavoie a contribué à la promotion de l'alphabétisation à plusieurs occasions :

- Il a rédigé un texte pour introduire les éditions 2004 et 2005 de la revue *À lire*.
- Il a pris la parole pour souligner l'importance de la lecture en famille lors du lancement officiel du Réseau d'experts en alphabétisation familiale en janvier 2005.
- Dans le cadre de la Semaine internationale des apprenants adultes, Daniel Lavoie a invité les apprenants en alphabétisation à lui écrire quelques mots pour le Printemps des lettres. Il leur a répondu par une seule lettre, qui a été publiée en introduction au recueil du Printemps des lettres, éditions 2005 et 2006.

Bulletin interne

Le bulletin *La FCAF vous rejoint* maintient le lien entre les principaux intervenants au sein de la Fédération. Plusieurs membres rediffusent dans leur propre réseau des informations contenues dans le bulletin. ■



Les forums

« Pour des communications plus claires / Towards Clearer Communications » : une réussite qui dépasse nos attentes

La FCAF croit que tous les citoyens, peu importe leurs compétences en lecture, ont le droit de comprendre l'information qui les concerne. La FCAF est convaincue que les organismes publics ont l'obligation de communiquer de façon claire avec toute la population. C'est pourquoi elle s'est engagée en 2003-2004 à organiser une série de forums sur les communications claires dans chaque province du Canada.

Après des débuts difficiles au printemps et à l'automne 2004 dans les provinces de l'Atlantique, le projet des forums « Pour des communications plus claires / Towards Clearer Communications » prenait son élan dans les provinces de l'Ouest à l'hiver 2005. À l'automne 2005, la tournée des provinces s'est poursuivie : le forum s'est déplacé à Terre-Neuve-et-Labrador, pour ensuite se rendre en Ontario (à Toronto), puis au Québec (à Montréal). Le forum national, tenu à Ottawa le 1^{er} décembre 2005, a permis de faire le bilan de la tournée et de tracer des pistes d'action pour l'adoption des principes et des pratiques de communication claire dans les institutions publiques.

Un bilan positif

Les retombées des forums sont multiples. En voici quelques aspects :

- Les forums, de format bilingue, ont permis de sensibiliser 1 000 professionnels de la communication dans toutes les provinces canadiennes à la nécessité de communiquer clairement avec le public. Les participants provenaient en grande majorité du secteur public (gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et leurs agences) et du secteur sociocommunautaire des organisations à but non lucratif. Un très faible pourcentage venait du secteur privé.
- Ils ont permis de rapprocher les organisations communautaires francophones et anglophones qui œuvrent dans le domaine de l'alphabétisation et de les faire connaître aux participants.
- Les premiers ministres provinciaux ont écrit une lettre d'accueil à l'adresse des participants au forum tenu dans leur province. La plupart d'entre eux y ont délégué un ministre pour prononcer le mot d'ouverture.
- La FCAF a sollicité le soutien financier de plusieurs organisations pour mettre sur pied cette série de forums. La Fédération a réussi à assurer l'autofinancement du projet.

L'analyse des évaluations et des commentaires des participants a révélé qu'il restait encore beaucoup de travail à faire pour promouvoir la communication claire au sein des organisations.

- Il n'existe aucune norme ni directive dans la plupart des organisations quant à la pratique de la communication claire.
- Il y a des obstacles à surmonter pour réussir à mettre en pratique la communication claire dans les organisations.

La FCAF entend poursuivre ce projet et organisera d'autres forums « Pour des communications plus claires ». Le forum deviendra un des produits et services que sa division Communicateurs efficaces offrira à l'avenir.

Il faut souligner la contribution exemplaire de Michel Gauthier, employé du gouvernement fédéral reconnu pour être un spécialiste de la communication claire, à la réussite du projet. Il a été l'âme de cette série de forums. C'est avec beaucoup de générosité qu'il a accepté de prononcer la conférence principale et d'animer les ateliers dans ses temps libres.

Les forums

Commanditaires des forums « Pour des communications plus claires »

Il aurait été impossible d'organiser les forums « Pour des communications plus claires » sans la contribution financière de nombreuses organisations. Voici la liste de ces organisations de mai 2004 jusqu'à la fin du projet.

- **Groupe Financier Banque TD**
- **Agence de la consommation en matière financière du Canada**
- **Communication Canada**
- **Communicare Inc.**
- ARCO, Terre-Neuve-et-Labrador
- Bookmates, Manitoba
- Conseil scolaire acadien provincial, Nouveau-Brunswick
- Laubach Literacy of Canada
- Legal Information Society of Nova Scotia
- Literacy Alberta
- Literacy British Columbia
- Literacy Initiatives Secretariat, Île-du-Prince-Édouard
- Literacy Nova Scotia
- Literacy Partners of Manitoba
- Office des affaires francophones, Ontario
- Pluri-elles, Manitoba
- SaskTel, Saskatchewan
- Secrétariat francophone, Alberta
- Service fransaskois de formation aux adultes (SEFFA), région Nord

De plus, la FCAF a pu compter sur le soutien de nombreux organismes pour la tenue de ces forums. En voici la liste :

- Alberta Community Development
- Association canadienne de santé publique de l'Alberta
- Association canadienne de santé publique du Manitoba
- Association canadienne de santé publique de la Saskatchewan
- Association canadienne pour la santé publique, Toronto
- Association de santé publique de la Nouvelle-Écosse
- Association pour la santé publique de la Colombie-Britannique
- Clarity
- Clear Language and Design
- Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario
- Collège Éducacentre
- Communications Nova Scotia
- Éducaloi
- EDUK
- Frontier College
- Équipe alphabétisation – Nouvelle-Écosse
- Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick
- Gouvernement de la Saskatchewan
- Learning Communications Inc.
- Literacy Coalition of New Brunswick
- Ministère de l'éducation de Nouvelle-Écosse
- Movement for Canadian Literacy
- Newfoundland and Labrador Public Health Association
- Ontario Literacy Coalition
- Public Legal Information Association of Newfoundland
- Saskatchewan Literacy Network
- Secrétariat Francophone de l'Alberta
- Students Finance Board de l'Alberta
- Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TREAQFP)
- Telegraph Journal, Nouveau Brunswick
- The Chronicle Herald, Nouvelle-Écosse

Le lecteur peut consulter le site Web des forums pour connaître la contribution particulière de toutes les organisations à la tenue de chaque forum provincial : <http://clearercommunications.ca/lesforums.html>.



Communicateurs
Efficaces

Communicateurs efficaces

est une division de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français. Elle offre des services de consultation, de rédaction et de formation en communication claire et simple aux organismes des secteurs public, privé et communautaire qui font affaire directement avec le grand public. L'entreprise a été enregistrée officiellement en 2002.

La première mission de Communicateurs efficaces consiste à promouvoir l'adoption des principes et l'application des pratiques exemplaires de la communication claire par les organismes qui offrent des services ou des biens à la population. Elle permet ainsi aux adultes nouvellement alphabétisés de maintenir leurs compétences en lecture.

Services de Communicateurs efficaces

La division Communicateurs efficaces offre la gamme de services suivante :

- des services de formation – des ateliers de un ou de deux jours intitulés « Écrire simplement », un atelier d'un jour intitulé « Pour des communications orales simples » et un atelier d'un jour intitulé « Traduire simplement »;
- des services de rédaction et de révision de texte;
- des services de conseils en communication claire, y compris la validation de l'accessibilité de documents par des groupes de discussion composés de faibles lecteurs.

Au cours de l'année 2006, la division Communicateurs efficaces a décroché des contrats importants avec des ministères et des agences du gouvernement fédéral, notamment Industrie Canada et l'Agence de consommation en matière financière du Canada. De plus, elle a donné plusieurs formations « Écrire simplement » et « Pour des communications orales simples », entre autres auprès du Bureau du vérificateur général du Canada et de plusieurs organismes du secteur de l'éducation et du secteur des services communautaires.



Réseau permanent des personnes apprenantes

Les personnes apprenantes sont au cœur de la FCAF. Elles participent depuis longtemps à la gestion de la FCAF. Le Réseau permanent des personnes apprenantes encadre cette participation. Le Réseau a pour mandat de regrouper les intérêts des personnes apprenantes. Deux représentants du Réseau siègent au conseil d'administration de la FCAF. En 2005-2006, les membres du Réseau ont choisi Anne-Marie Bouchard et Françoise Cadieux pour les représenter au conseil d'administration de la FCAF.

Liste des membres pour 2004-2005 et pour 2005-2006

Ces personnes représentent, par leur expérience et leur engagement, les adultes en formation au Canada. Leurs conseils et leurs points de vue permettent à la FCAF de réaliser ses projets et de promouvoir l'alphabétisation.

2004-2005

Lisette Arseneault
Claudette Audet
Carole Blouin
Rock Brisson
Françoise Cadieux
Anne Marie D'Entremont
Kathleen Mountain
Raymond Roy

2005-2006

Margaret Arseneault
Claudette Audet
Anne-Marie Bouchard
Rock Brisson
Françoise Cadieux
Anne-Marie D'Entremont
Gail Enright
Kathleen Mountain

Réalizations du Réseau permanent des personnes apprenantes pour 2005-2006

Le Réseau permanent des personnes apprenantes s'est réuni à deux reprises à Ottawa et a participé à trois conférences téléphoniques au cours de 2005-2006.

Les membres du Réseau ont reçu de la formation sur :

- le fonctionnement du réseau des personnes apprenantes;
- la planification stratégique;
- l'assemblée générale annuelle et les ateliers qui la précèdent;
- la prise de notes en réunion;
- le processus démocratique et les élections.

Ils ont participé à des discussions de fond sur :

- le mouvement des apprenants adultes et la forme qu'il pourrait prendre dans les années à venir;
- les apprenants en francisation et en re francisation.

Ils ont donné des conseils pour élaborer :

- la programmation 2006-2007;
- le projet de radio virtuelle;
- le bulletin *Mosaïque*.

Les membres du Réseau des personnes apprenantes ont évalué leur année de travail ensemble. Voici quelques commentaires :

- « J'ai appris à discuter en groupe. »
- « Je me suis senti capable de faire quelque chose. »
- « J'ai amélioré ma santé. »
- « J'ai appris la diplomatie. »
- « J'ai appris qu'il faut être patient pour voir des changements. »
- « Je sais où mettre mon énergie maintenant. »
- « J'ai vu que, dans ma province, il y a beaucoup de ressources et que d'autres en n'ont pas. »
- « J'ai appris qu'ensemble on peut faire quelque chose de grand pour bâtir le monde. »
- « J'ai appris qu'il faut de la pratique pour ne pas oublier et qu'on doit répéter souvent. »
- « J'ai le goût de continuer. »

Réseau des personnes apprenantes

..... (suite)

Journée d'action pour l'alphabétisation

La Journée d'action pour l'alphabétisation a lieu à chaque année à la fin du mois d'octobre. À cette occasion, des délégations des groupes d'alphabétisation de tout le Canada, anglophones et francophones, rencontrent des parlementaires pour les sensibiliser à la question de l'alphabétisation. Les personnes apprenantes jouent toujours un grand rôle au cours de cette journée.

En 2005, la FCAF était représentée par trois personnes : la présidente du Conseil d'administration, Suzanne Benoit, la directrice générale, Luce Lapierre, et la représentante des personnes apprenantes, Françoise Cadieux. Madame Cadieux a participé de façon très active en animant une cérémonie qui a eu lieu au cours de l'heure du dîner en compagnie d'une apprenante anglophone. Elle y a invité les députés et les sénateurs de tous les partis politiques à appuyer les démarches du gouvernement fédéral pour développer un plan d'action qui permettrait aux adultes en formation d'apprendre dans des conditions plus favorables.

Autres activités de représentation

Les représentants du Réseau permanent des personnes apprenantes ont fait plusieurs représentations lors d'événements au cours des deux dernières années. Raymond Roy et Françoise Cadieux ont participé à plusieurs rencontres avec des députés, des ministres, des fonctionnaires. À chaque occasion, ils ont expliqué en leurs propres termes, de façon claire, quels sont les besoins des adultes en formation.



Françoise Cadieux a rencontré l'honorable Madeleine Meilleur, ministre des Services sociaux et communautaires de l'Ontario, en décembre 2005.



Bulletin Mosaïque

Le Bulletin Mosaïque est le bulletin du Réseau permanent des personnes apprenantes. C'est le Réseau qui détermine les grandes lignes du contenu de cette publication. Au cours des deux dernières années, la FCAF a publié cinq numéros du Bulletin Mosaïque. On y informe les lecteurs des activités et événements courants en plus d'y rendre compte des activités du Réseau permanent des personnes apprenantes. On y a traité des thèmes suivants :

- l'alphabétisation et la santé;
- le droit à l'éducation des adultes;
- la représentation des personnes apprenantes auprès des ceux qui prennent des décisions sur le plan politique;
- le financement de l'alphabétisation;
- ce qui pousse une personne à vouloir apprendre à lire et à écrire.

La publication du Bulletin Mosaïque est rendue possible grâce au soutien financier de Postes Canada. Le Bulletin est publié à 6,500 exemplaires et est diffusé dans tous les centres d'alphabétisation à travers le Canada.

Une organisation qui cultive ses compétences

Refonte en profondeur du mode de gestion

Pour donner suite aux recommandations des bailleurs de fonds de l'organisation, la FCAF avait complété la migration d'un financement par programme à un financement par projet à la fin de l'année 2003-2004 et avait pris la décision d'adopter un mode de gestion par projet.

Il y a deux ans, les membres du conseil d'administration avaient commencé à mettre en application les principes de la gouvernance stratégique. Cette démarche avait par la suite déclenché une série d'initiatives sur une période de deux ans :

- la refonte des statuts et règlements, entamée en 2004, a été adoptée par l'Assemblée générale en janvier 2005;
- la gestion par compétences a été introduite au cœur de la gestion des ressources humaines;
- la refonte du *Manuel des politiques et procédures administratives*, qui apporte des précisions découlant de l'application des statuts et règlements, des lettres patentes et du *Cahier des politiques de gouvernance* de la Fédération.

La FCAF est à amorcer un nouvel exercice d'évaluation et de planification stratégique.

Un comité de coordination pour assurer une meilleure concertation

Le comité de coordination a été créé il y a deux ans, en septembre 2004. Il répondait au besoin d'une meilleure concertation des ressources face à l'évolution des dossiers de l'alphabetisation et de l'alphabetisme en français. Le comité de coordination a pour but :

- d'appuyer la FCAF dans l'élaboration de la programmation;
- d'harmoniser les efforts de concertation entre les organismes membres de la FCAF;
- d'augmenter les capacités organisationnelles des organismes en alphabetisation;
- de voir à l'élaboration de projets pancanadiens selon le cas.

Le comité de coordination se compose de douze gestionnaires des organisations membres de la Fédération. Depuis deux ans, le Comité de coordination a joué un rôle clef au sein de la Fédération, en travaillant principalement sur trois grands dossiers :

- l'élaboration du cadre logique de développement des plans d'alphabetisation qui ont été préparés dans le cadre de la consultation menée par l'honorable madame Bradshaw à l'été et à l'automne 2005;
- la mise en place de la démarche d'évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre du Réseau d'experts en alphabetisation familiale;
- l'établissement des grandes orientations de la stratégie d'intervention de la Fédération au cours de la campagne électorale de janvier 2006.

Alliés et partenaires de la FCAF

La Fédération canadienne pour l'alphabetisation en français a travaillé au cours de 2004-2006 en collaboration avec :

- l'Association canadienne d'éducation de langue française
- l'Association de la presse francophone
- le Centre d'étude et de coopération internationale
- le Centre for Family Literacy
- le Comité consultatif des communautés francophones en situation minoritaire de Santé Canada
- la Commission canadienne de l'UNESCO
- le Family Resources Program
- l'Institut de coopération en éducation des adultes
- l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
- le Movement for Canadian Literacy
- le Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabetisation
- le Réseau de développement économique et d'employabilité
- la Table nationale en éducation
- la Table nationale sur la petite enfance

La Fédération canadienne pour l'alphabetisation en français a reçu l'aide financière des organismes suivants :

- le Secrétariat national à l'alphabetisation (Ressources humaines et développement social Canada)
- Patrimoine canadien
- Postes Canada
- Développement social Canada
- Office national du film

Merci à nos fidèles collaborateurs

Ronald Bisson	Guillaume Labbé
Marie-Josée Bourassa	Daniel Lavoie
Jean-Guy Bruneau	Linda Labrecque
Francine Charland	Lise Lortie
Cécile Cloutier	Linda Mainville
Al Daigen	Michelle Martin
Michel Gauthier	Christine Moriceau
Lucie Gravel	Jacqueline Pelletier
Françoise Guyot	Marie-Josée Trudel

Organismes membres de la FCAF

Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français

Alberta

Société d'éducation de l'Alberta
(Éduk)
4537, 50^e Avenue
Saint-Paul (Alberta)
T0A 3A3
Tél. : (780) 645-6604
Sans frais : 1 866 645-6604
Télééc. : (780) 645-4138
Courriel : laberge@telusplanet.net

Colombie-Britannique

Collège Educacentre
896, 8^e Avenue Ouest
Vancouver (Colombie-Britannique)
V5Z 1E2
Tél. : (604) 708-5100, poste 312
Télééc. : (604) 708-5124
Courriel :
paulettebouffard@educacentre.com

Île-du-Prince-Édouard

Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard

48, chemin Mill, C.P. 159
Wellington (Île-du-Prince-Édouard)
C0B 2E0
Tél. : (902) 854-7275
Télééc. : (902) 854-3011
Courriel : claude@socedipe.org

Manitoba

Pluri-elles (Manitoba) inc.
570, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2P8
Tél. : (204) 233-1735
Télééc. : (204) 233-0277
Courriel : pluridg@shaw.ca

Nouveau-Brunswick

Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick inc.

219, rue Main, local 8
Bathurst (Nouveau-Brunswick)
E2A 1A9
Tél. : (506) 548-5551
Télééc. : (506) 548-5564
Courriel : fanbdr@nb.aibn.com

Nouvelle-Écosse

Équipe d'alphabétisation -
Nouvelle-Écosse
1, rue Slocumb, C.P. 59
Tusket (Nouvelle-Écosse)
B0W 3M0
Tél. : (902) 648-0501
Sans frais : 1 888 648-0501
Télééc. : (902) 648-3525
Courriel :
coordination.eane@nald.ca

Ontario

Coalition francophone pour
l'alphabétisation et la formation de
base en Ontario
235, chemin Montréal, pièce 201
Ottawa (Ontario)
K1L 6C7
Tél. : (613) 842-5369
Sans frais : 1 877 464-0504
Télééc. : (613) 842-5371
Courriel : sbenoit@coalition.on.ca

Québec

Table des responsables de
l'éducation des adultes et de la
formation professionnelle des
commissions scolaires du Québec
(TRÉAQFP)
52, rue de la Coulée
Gatineau (Québec)
J8Z 2Z2
Tél. : (819) 595-0109
Télééc. : (418) 651-2574
Courriel : diane.pouliot@fcsq.qc.ca

Saskatchewan

Service fransaskois de formation
aux adultes (SEFFA)
Sac 20, Gravelbourg (Saskatchewan)
S0H 1X0
Tél. : (306) 648-3129
Sans frais : 1 800 663-5436
Télééc. : (306) 648-2295
Courriel : dkaba@seffa.sk.ca

Terre-Neuve-et-Labrador

Association régionale de la côte
ouest inc.
C.P. 190, R.R. 1
Grand'Terre (Terre-Neuve-et-
Labrador) A0N 1R0
Tél. : (709) 642-5254
Télééc. : (709) 642-5164
Courriel : cfenwick@fftnl.ca

Territoires du Nord-Ouest

Fédération Franco-TéNOise
C.P. 1325
Yellowknife (Territoires du
Nord-Ouest) X1A 2N9
Tél. : (867) 920-2919
Télééc. : (867) 873-2158
Courriel :
leo-paul@franco-nord.com

Yukon

Association Franco-Yukonnaise
Service d'orientation et de
formation des adultes
302, rue Strickland
Whitehorse (Yukon) Y1A 2K1
Tél. : (867) 668-2663, poste 328
Télééc. : (867) 668-3511
Courriel : isalesses@sofayukon.com

.....

Membre associé

Centre FORA

Yolande Clément, directrice générale
432, avenue Westmount, unité H
Sudbury (Ontario)
P3A 5Z8
Tél. : (705) 524-3672
Télééc. : (705) 524-8535
Courriel :
yclement@centrefora.on.ca

Conseil d'administration de la FCAF

Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français

2004-2005

Lisette Arsenault
Colette Aucoin
Mona Audet
Suzanne Benoit
Carole Blouin
Françoise Cadieux
Roberta Gilbert
Jean-Denis Julien
Jocelyne Lavoie
Cédric Noudjimaye
Raymond Roy
France Vachon
Anna Veltri

2005-2006

Mona Audet
Suzanne Benoit
Anne-Marie Bouchard
Françoise Cadieux
Roger Doiron
Jean-Denis Julien
Yvon Laberge
Isabelle Salesse
Shirley Vigneault

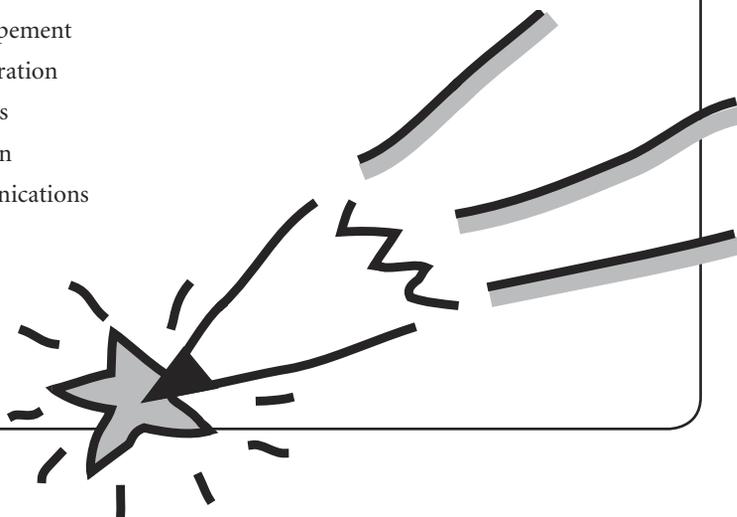
L'équipe de la FCAF

Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français

L'équipe de la FCAF a connu un renouvellement depuis deux ans avec le départ de collaboratrices et de collaborateurs de longue date et l'arrivée de nouveaux employés : **Renée Laurin** et **Diane Pouliot** ont quitté au cours de l'année financière 2004-2005 et **Tobias Keogh**, à l'automne 2005.

L'équipe de la FCAF est actuellement constituée des personnes suivantes :

Luce Lapierre, directrice générale
Margo Fauchon, directrice du développement
Johanne Renaud, adjointe à l'administration
Sylvain Lapointe, directeur des finances
Claudine Paquin, adjointe à la direction
Fernan Carrière, directeur des communications
Gabrielle Lopez, agente de projet



États financiers au 31 mars 2006

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres

Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français Inc.

Nous avons vérifié le bilan de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français Inc. Au 31 mars 2006 et les états des revenus et dépenses et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages d'éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2006 ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Ottawa (Ontario)
Le 26 avril 2006

BILAN AU 31 MARS 2004

ACTIF	2006	2005
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	298 447	68 814 \$
Subventions et contributions à recevoir	22 158	164 575
Débiteurs	102 824	106 931
Stocks	22 768	31 278
	-----	-----
	446 197	371 598 \$
IMMOBILISATIONS	17 384	23 896
	-----	-----
	463 581	395 494 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais cours	23 310	36 684 \$
Subventions, contributions et revenus reportés	157 851	105 307
	-----	-----
	181 161	141 991 \$

BILAN AU 31 MARS 2004 (suite)

ACTIFS NETS	2006	2005
Non affectés		
Grevés d'affectations internes		
- Réserve pour éventualités	250 000	229 607 \$
- Réserve pour projets autonomes	15 036	-
Investis en immobilisations	17 384	23 896
	-----	-----
	282 420	253 503
	-----	-----
	463 581	395 494

REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

REVENUS	2006	2005
Subventions et contributions	800 300	881 615 \$
Contrat de services	116 619	110 491
Communicateurs efficaces	78 595	61 861
Colloque	74 895	65 151
Cotisations	1 200	1 400
Inscriptions-Assemblée générale annuelle	3 300	9 100
Publicité-Cahier spécial	3 000	7 000
Vente de trousseaux	7 118	5 178
Prix de la francophonie	3 000	-
Intérêts	5 873	2 026
Dons	3 000	137
Autres	8 242	16 409
	-----	-----
	1 105 142	1 160 368 \$

DÉPENSES

Salaires, contractuels et avantages sociaux	474 105	472 710
Services externes	202 148	201 675
Frais de réunion	187 643	186 696
Assemblée générale annuelle	58 169	72 897
Frais de bureau	105 585	92 901
Loyer	14 216	15 404
Téléphone	12 934	13 450
Frais de déplacement	7 718	28 138
Honoraires professionnels	6 231	7 452
Intérêts et frais de services	964	1 560
Prix de la francophonie	-	343
Amortissement des immobilisations	6 512	9 053
	-----	-----
	1 076 225	1 102 279

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES

28 917 58 089 \$

Les états financiers présentés ici représentent une partie du document complet. Cette version est disponible au bureau de la FCAF.